

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE Tarifs 2025-2026

Saint-Palaisiens

Inscription au conservatoire	Au 1 ^{er} trimestre pour toute l'année	En cas d'arrivée au 2 ^e trimestre	En cas d'arrivée au 3 ^e trimestre
individuelle	52	39	27
familiale	83	62	42

MUSIQUE - par trimestre	1er enfant	2e enfant	3e enfant et suivants
formation complète cycles 1, 2 et 3	80	72	64
instrument et éveil	51	47	42
éveil ou jardin musical ou probatoire	29	27	24
formation musicale seule	29	27	24
second instrument	60	55	50

Adulte – par trimestre	
Instrument et culture musicale	113
culture musicale	36
second instrument	68

Pratique collective -par an	enfant ou adulte
1 personne	34
2 personnes et plus (tarif global)	53

DANSE - par trimestre	1er enfant	2e enfant	3e enfant et suivants
1h/ par semaine	58	53	47
1h30/ par semaine	60	55	49
1h/ semaine et second enseignement	36	33	30

L'âge d'un enfant est apprécié au 31 décembre ; il en conserve le bénéfice jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Si un enfant (seul ou le 1^{er} d'une fratrie) cumule musique et danse, il bénéficie de -10%* sur le tarif de l'activité la plus chère.

Les tarifs sont dégressifs* pour une fratrie : -10% pour le 2^e enfant, -20% à partir du 3^e (*montant arrondi à l'euro le plus proche).

Tout trimestre entamé est dû en entier ; les frais d'inscription annuels sont respectivement réduits* de 25 % ou de 50 % pour toute arrivée au 2^e ou au 3^e trimestre ; ils restent toutefois intégralement acquis au conservatoire quelle que soit la date de départ ou d'arrêt de la personne inscrite.